RAPPORT N°221 DE SOS-TORTURE/BURUNDI PUBLIE LE 7 MARS 2020

Ce rapport de SOS-Torture/Burundi couvre la période du 29 février au 7 mars 2020 concernant les cas de violations et atteintes aux droits de l'homme au Burundi.

Au moins trois (3) personnes ont été assassinées au cours de la période dans différentes localités. Les victimes sont toutes identifiées : parmi elles figurent une femme qui a succombé aux coups et blessures infligés par des membres de la milice imbonerakure. Une autre femme responsable locale du parti d'opposition CNL est portée disparue après son enlèvement par des miliciens imbonerakure à Mutimbuzi.

Le rapport évoque également la disparition forcée d'un autre militant du CNL dont les auteurs sont des agents du service national des renseignements.

1. Atteintes au droit à la vie et à l'intégrité physique

- Des individus non identifiés ont assassiné Abel Ndayisaba dont le corps a été découvert sur la colline Rongero, commune Bukemba, province Rutana (sudest du pays) le 3 mars 2020. Des témoins rapportent que la victime a reçu des coups de machettes à la tête et la langue a été coupée par ses bourreaux.
 - Sos-Torture/Burundi note que trois membres de la milice imbonerakure ont été arrêtés comme suspects; l'un d'eux portait encore les souliers de la victime. M. Ndayisaba était enseignant à l'école fondamentale Ndoba de Bukemba.
- Des membres de la milice imbonerakure ont attaqué le ménage d'Asmani Rwasa sur la colline Jani, commune Gasorwe, province Muyinga (nord-est du pays) le 26 février 2020 dans la soirée. Des témoins parmi le voisinage rapportent que les miliciens ont violemment tabassé le chef de ménage et son épouse Fausie Basesuwabo. Mme Basesuwabo a finalement succombé de ses blessures le 5 mars 2020 et son mari est toujours hospitalisé.



Monitoring sur les cas de torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées et les exécutions sommaires au Burund

Sos-Torture/Burundi note la violence de l'attaque qui a causé la mort d'une personne. Aucun des membres de la milice imbonerakure qui a participé à l'attaque n'a été arrêté par la police.

Des membres de la milice imbonerakure ont enlevé Gloriose Bazikwankana à son domicile sur la colline Muyange, commune Mutimbuzi, province Bujumbura (ouest de la ville de Bujumbura) le 26 février 2020. Des proches rapportent que la victime est la représentante du parti d'opposition CNL de la colline Muyange. Elle a été arrêtée en même temps que son fils et l'un de ses voisins.

Sos-Torture/Burundi note que le fils de Mme Bazikwankana et leur voisin sont détenus au cachot de police de la zone Rubirizi. La représentante du parti CNL reste introuvable, ce qui laisse craindre pour sa sécurité.

- Des individus non identifiés ont assassiné Victor Bandandanze dont le corps a été découvert près des bureaux de la zone Musaga, commune Muha (sud de la ville de Bujumbura) le 1^{er} mars 2020. Des proches rapportent que la victime est un policier à la retraite qui était porté disparu depuis la veille.

Sos-Torture/Burundi note que la police n'a identifié aucun suspect, ni déterminé les circonstances de l'assassinat de M. Bazikwankana.



Victor Bandandanze, retrouvé assassiné à Musaga dans la ville de Bujumbura



Monitoring sur les cas de torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées et les exécutions sommaires au Burund



Le corps de M. Bandandanze au moment de sa découverte par des témoins

2. Atteintes au droit à la liberté et à la sécurité physique

Des agents de la police ont arrêté Claver Baranyikwa sur la colline Murama, commune Nyabihanga, province Mwaro (centre du pays) le 28 février 2020. Des proches rapportent qu'il est un militant actif du parti d'opposition CNL (Congrès National pour la Liberté). Il se trouvait dans un bar de la localité lorsque des membres de la milice imbonerakure ont appelé des agents de la police pour l'arrêter, en l'accusant de collaborer avec des groupes armés basés en République Démocratique du Congo (RDC).

Sos-Torture/Burundi note une arrestation arbitraire dont l'objectif est d'intimider les membres de l'opposition et particulièrement du parti CNL. Au lendemain de son arrestation à Nyabiraba, M. Baranyikwa a été sorti de sa cellule et embarqué dans un véhicule du service national des renseignements pour une destination inconnue.



Monitoring sur les cas de torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées et les exécutions sommaires au Burundi



Claver Baranyikwa, membre du parti CNL enlevé à Nyabihanga, province Mwaro

Des membres de la milice imbonerakure ont attaqué et passé à tabac Elvis Nizigiyimana, Audace Nsabimana et plusieurs autres personnes sur les collines Itahe et Gacokwe, commune Gisuru, province Ruyigi (Est du pays) le 1^{er} mars 2020. Des témoins rapportent que les personnes visées sont des militants du parti d'opposition CNL (Congrès National pour la Liberté) qui s'étaient rassemblés pour l'inauguration de deux permanences locales de ce parti. Parmi les personnes visées lors de la bastonnade figure le député du CNL Pascal Bizumuremyi.

Sos-Torture/Burundi note la violence de l'attaque qui a entrainé l'hospitalisation de MM. Nizigiyimana et Nsabimana ainsi que les incessantes attaques des membres du parti au pouvoir visant l'opposition. Aucun des auteurs des coups et blessures n'a été appréhendé par la police, ce qui prouve la complicité de la police.

Monitoring sur les cas de torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées et les exécutions sommaires au Burund

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situées à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat du Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.